

## 2. Les démarches de la demande d'asile

### Étape 3 : se présenter à l'association en charge de l'accueil des demandeurs d'asile

#### PRÉSENTATION

À Paris, l'OFII donne un rendez-vous au demandeur d'asile dans les locaux de l'association désignée par la préfecture pour l'accueil des demandeurs d'asile : l'association France Terre d'Asile. Dans une autre région, la procédure peut être différente.

Un représentant de l'association explique les différentes démarches obligatoires que le demandeur d'asile doit effectuer compte-tenu de sa situation :

- avoir une adresse de domiciliation
- avoir une assurance maladie
- ouvrir un compte bancaire
- avoir un hébergement en téléphonant au 115
- renouveler son récépissé

Le représentant de l'association propose aussi certains services au demandeur d'asile :

- une aide pour rédiger son récit pour l'OFPRA s'il n'écrit pas le français
- une orientation vers les permanences sociales

Avant l'entretien individuel, il distribue le document ci-dessous, document qui existe en plusieurs langues.

#### POINT DE RECOMMANDATION

Dans cette activité le document audio sera mis en relation avec un document écrit.

On fera écouter le document audio seul deux fois puis plusieurs autres fois par thème en proposant le document écrit en appui.

#### Ce que dit le représentant de l'association lors de l'entretien

«Bonjour, vous parlez français?»

- *Oui, un peu*

- Je vais vous donner une adresse de **domiciliation** où vous recevrez votre courrier.

- *Qu'est-ce que c'est ?*

- C'est l'adresse que vous indiquerez sur tous vos documents administratifs. Vous voyez, sur la feuille, c'est en haut, à droite. Après votre nom et prénom, vous écrirez le numéro de domiciliation que je vous donne.

Vous pourrez aller chercher votre courrier **une fois par semaine de 14h à 17h**. Pour vous ce sera le mardi. Il est important de vous déplacer vous-même **chaque semaine**.



- *Mais là, il y a une adresse internet*
- Non c'est plus sûr de vous déplacer. Tout le courrier n'arrive pas sur internet.
- Alors maintenant pour recevoir votre allocation de demandeur d'asile ...À l'OFII, on vous a donné une carte bancaire. Comme vous avez demandé un hébergement à Paris, vous devez aller **ouvrir un compte** à la Poste de la rue Popincourt, métro Voltaire. Vous avez l'adresse et un plan sur cette feuille. Attention aux horaires : c'est fermé le samedi !  
Mais attention ! Vous ne pouvez pas vous servir de votre carte bancaire tout de suite, vous devez attendre le SMS de l'OFII.»
- Et cette feuille-là, c'est pour l'assurance-maladie, vous avez un rendez-vous le 12 décembre à 10h à la CNAM. C'est pour avoir une **carte d'assurée**. Vous devez remplir cette feuille et la remettre là-bas.
- *Et pour mon hébergement ? On m'a dit à l'OFII que vous me donnez un logement en attendant le CADA.*
- Pour votre hébergement, comme vous n'avez pas encore de place en CADA, vous pouvez téléphoner au Samu social, au 115. Là, s'ils ont de la place, ils vous proposent **une chambre à l'hôtel**, mais c'est pour quelques jours seulement. S'ils ne vous proposent rien, vous pouvez aller aux services des urgences à l'hôpital. Là, au moins, vous aurez chaud !»

## Activités

1. L'intervenant demande aux apprenants d'identifier sur le document écrit n°4 les paragraphes qui correspondent aux différentes parties du dialogue.
2. Il pose des questions sur les différents paragraphes du document n°4 :
  - Combien de paragraphes concernent-ils la domiciliation ?
  - Combien de fois par semaine devez-vous aller chercher votre courrier ?
  - Où pouvez-vous obtenir une carte d'assurance maladie ?
  - Vous avez besoin d'aide alimentaire et de vêtements chauds. Où et quand pouvez-vous vous en procurer ?
  - Quand devez-vous envoyer votre récit à l'OFPPRA ? Quels documents devez-vous joindre ?  
En quelle langue devez-vous le rédiger ?
  - Si vous ne pouvez pas écrire votre récit en français, où est-il possible de demander de l'aide ?

## À mémoriser

De 14h à 17h  
Une carte d'assuré

Ouvrir un compte



**Vous allez obtenir une adresse chez France Terre d'Asile**

**Quand vous écrivez votre adresse, n'oubliez pas d'indiquer votre numéro de domiciliation à 6 chiffres**

*Le Président de la République*



**« NOM » « PRENOM »**  
**Chez France Terre d'Asile**  
**Dom n°1XX XXX**  
**4 rue Doudeauville CS 30 070**  
**75 36 PARIS cedex 18**



**ASSURANCE MALADIE**

**Vous allez recevoir aujourd'hui un rendez vous pour obtenir une assurance maladie (CMU)**



**LE DOSSIER OFPRA**

**Vous avez 21 jours pour l'envoyer à l'OFPRA**

- Vous devez mettre la copie du récépissé
- 2 photos
- Et signer !!!



**Vous devez écrire votre histoire en FRANÇAIS.**




**Vous pouvez obtenir un rendez vous avec nous pour rédiger votre récit, si vous le désirez, demandez le à la fin**

**Ce service est réservé aux personnes ne sachant pas écrire le français**

**Ce service est totalement GRATUIT,  
 comme tous nos services !**

